



27 février, 2017

Monsieur Tyler Swan
Première Nation Stswecem'c Xgat'tem [Bande de Canoe Creek]
Poste restante
Dog Creek (Colombie-Britannique) V0L 1J0

Monsieur Swan,

Le comité d'experts sur la modernisation de l'Office national de l'énergie (ONE) souhaite vous remercier pour la présentation informative que vous avez faite auprès de celui-ci à Vancouver, en Colombie-Britannique, le 9 février 2017.

Comme vous vous en souvenez peut-être, nous avons des questions de suivi au sujet de votre présentation. Vous nous avez demandé de vous les transmettre par écrit. Voici les questions :

- 1) Pouvez-vous expliquer votre point de vue en ce qui concerne les différences entre les évaluations environnementales stratégiques et les évaluations environnementales de projets individuels?
- 2) Selon vous, quel est le lien entre les évaluations environnementales stratégiques et les évaluations environnementales de projets individuels? Comment se complèteraient-elles lors de l'évaluation des effets sur les droits des Autochtones et l'aménagement du territoire?
- 3) Comment les droits des Autochtones devraient-ils être pris en considération lors de la détermination de l'intérêt public?
- 4) Que pensez-vous de la prise de décisions axées sur le consentement dans le contexte de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et, tout particulièrement, du concept de consentement libre, préalable et éclairé?

Le comité d'experts vous demande de fournir vos réponses à ces questions au plus tard le 31 mars 2017. Cette lettre et vos réponses seront affichées sur notre site Web. Nous vous sommes reconnaissants de vous intéresser au processus d'examen de la modernisation de l'ONE. Nous espérons en savoir plus sur votre opinion au sujet des questions énoncées ci-dessus.

Je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

Hélène Lauzon
Coprésident
Comité d'experts sur la modernisation de
l'ONE

Gary Merasty
Coprésident
Comité d'experts sur la modernisation de
l'ONE